2F BARBER
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 1000 €
Siège social : Route des Petits Ponts Centre Commercial Beau Sevran
93270 Sevran
R.C.S. Bobigny en cours de constitution

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

LE SOUSSIGNE :

Monsieur Mustapha AFREJ né le 29/08/1997 à Villiers le Bel, de nationalité de nationalité Française, demeurant 28 Roger Grosman - 95190 Goussainville.

Atteste être l'unique souscripteur des apports constitutifs du capital social et les souscrit de la façon suivante :

APPORTS NUMERAIRES

- ✓ Monsieur Mustapha AFREJ — Souscrit la somme de 1000 euros
  Et libère 500 euros

TOTAL DES APPORTS EN NUMERAIRES :	1000 euros
TOTAL DES APPORTS LIBERES :	5 00 euros
TOTAL DES APPORTS EN NATURE :	0 euros
MONTANT TOTAL DES APPORT :	1000 euros

- ✓ Article 8 : Capital social.

Le capital social est fixé à 1000 euros, divisé en 100 actions de 10 euros chacune, numérotées de 1 à 100 et réparties ainsi qu'il suit entre l'associé unique libérés à 50%.

- Monsieur Mustapha AFREJ à concurrence de 100 actions numérotées de 1 à 100

Total d'actions composant le capital social : 100 actions

Fait Sevran, le 01 Novembre 2025 en autant d'exemplaires originaux que requis par la loi.

Signature de l'associé unique :

Associé Unique / Président

Monsieur Mustapha AFREJ